



Dossier presse :
www.scania.fr/confpresse2023

Scania leader du transport durable

Dans le Journal officiel de l'Union européenne L 309 du 30 novembre 2022, les rapports d'émission des constructeurs VI affichent clairement la suprématie de Scania en matière d'émissions de CO₂ et ce pour la 2^e fois.

En 2019, l'UE a légiféré sur les toutes premières normes d'émission de CO₂ à l'échelle de l'Union européenne (UE) pour les véhicules utilitaires lourds et a fixé des objectifs de réduction de ces émissions moyennes pour 2025 et 2030. Selon les nouvelles règles, les constructeurs doivent réduire les émissions de CO₂ de leurs camions neufs d'un moyenne de 15 % à partir de 2025 et de 30 % à partir de 2030, par rapport aux niveaux de 2019.



Depuis le 1^{er} juillet 2020, la Commission détermine pour chaque constructeur les émissions spécifiques moyennes de CO₂ en g/tkm pour la période précédente de communication des rapports.

Afin de déterminer le respect par chaque constructeur de ses objectifs d'émissions spécifiques de CO₂ pour les années 2025 à 2030, il est tenu compte de ses crédits ou dettes d'émission. Dans le cas où un constructeur présenterait un excès d'émissions de CO₂, la Commission lui imposera le paiement d'une prime sur 4 250 EUR/g CO₂/tkm de CO₂ excédentaire qui sera portée à 6 800 EUR/g CO₂/tkm à partir de 2030.

Dans ce contexte, la commission a récemment publié, pour l'année 2020 et pour chaque constructeur, les statistiques d'émissions de CO₂ des camions neufs immatriculés dans l'Union européenne.

Bis repetita

Il en ressort qu'une fois encore, et pour la 2^e année consécutive, Scania est le « leader incontesté du marché ». Dans son rapport, la Commission fait apparaitre

Scania comme étant le meilleur de sa catégorie en termes d'efficacité énergétique et de faibles émissions de CO₂, en retrait de 3,1 % par rapport à la limite de CO₂ assignée par l' UE.

Scania est donc le seul constructeur de poids lourds à présenter des résultats significativement en dessous de la limite qui lui a été imposée. « *Les chiffres de CO₂ publiés par l'UE mettent une fois de plus en évidence la suprématie de Scania en termes de faible consommation et donc de maîtrise des émissions de CO₂* », déclare Stéphane Lejard, responsable logistique et homologation chez Scania France.

Janvier 2023

Pour tout renseignement, contacter :

Gilles BAUSTERT - Tél. : 02 41 41 33 19 - Mobile : 06 07 76 82 96 - gilles.baustert@scania.com

Vanessa CERCEAU - Tél. : 02 41 41 33 12 - Mobile : 06 08 75 83 56 - vanessa.cerceau@scania.com

Scania est un fournisseur mondial de solutions de transport de premier rang. En compagnie de nos partenaires et de nos clients, nous impulsions la transition vers un système de transport durable. En 2021, nous avons livré 85 930 camions, 4 436 cars et bus et 11 786 solutions de motorisations industrielles et marines à nos clients. Notre chiffre d'affaires net s'est élevé à 14,2 milliards d'euros dont plus de 20 % sont associés aux services. Fondé en 1891, Scania est implanté dans une centaine de pays et emploie environ 54 000 salariés. Les activités de recherche et développement sont principalement concentrées en Suède. Les sites de production sont établis en Europe et en Amérique latine avec des centres régionaux de production en Afrique, en Asie et en Eurasie. Scania est une filiale du TRATON GROUP. Scania France commercialise les produits de la marque sur l'ensemble du territoire français par le biais d'un réseau constitué d'une centaine de points. Pour plus d'informations : www.scania.fr